



## Rétention des notes du bac : "C'est un crève-coeur, mais c'est notre seule solution"

### Face à la menace des professeurs, le ministère de l'Éducation brandit la sanction. Les résultats seront-ils bel et bien affichés vendredi, comme prévu ?

À trois jours de la date d'affichage des résultats du bac, la menace se fait de plus en plus consistante. Les professeurs qui protestent contre la réforme du lycée et de cet examen, vont-ils, comme certains l'ont proclamé, effectuer une "rétention des notes" afin de faire retarder la publication des résultats ?

Les enseignants ont jusqu'à ce mardi - midi ou soir, selon les académies - pour rentrer les notes des copies qu'ils ont corrigées sur une plateforme dédiée. Le jury de délibération en a besoin pour éditer ses listes de diplômés et de recalés, à afficher dans les établissements et sur internet vendredi.

**LIRE AUSSI >> Réforme des lycées : une contestation aux tournures inédites**

Si certains enseignants se sont déjà lancés dans une grève de la surveillance de l'examen, puis une grève de corrections de copies, d'autres préfèrent dorénavant s'abstenir de divulguer les notes. Le collectif "Bloquons Blanquer" estime que 108 000 des 4 millions de copies que compte le bac 2019, seraient actuellement retenues par leurs correcteurs.

#### "Je garde les notes et les copies jusqu'à vendredi"

C'est le cas de Louis [nom d'emprunt], professeur d'histoire-géographie dans le Val-de-Marne. "J'ai corrigé mes copies depuis bien longtemps, mais je garde les notes et les copies jusqu'au vendredi 5 juillet", explique cet enseignant qui dit s'être d'ores et déjà déclaré gréviste auprès du proviseur du lycée où se trouve son jury. Le but de la manœuvre est simple, martèle ce syndicaliste : "Retarder les résultats du bac pour être visible et tenir jusqu'au retrait de la loi Blanquer, qui met au pas les personnels enseignants."

**LIRE AUSSI >> Après le bac, l'échec de la mixité sociale**

Dans son lycée, Louis évoque la perte, "d'ici deux ou trois ans" de certaines options et langues telles que le latin, le grec, l'italien et l'allemand. "Un poste d'histoire va sauter ... À l'échelle nationale, notre dotation horaire globale baisse, il y a 40 000 élèves en plus et 2600 suppressions de postes. Les classes vont être encore un peu plus surchargées", égrène-t-il aussi.

Alors oui, "la rétention des notes et des copies est un crève-coeur, souligne ce prof, mais c'est notre seule solution face au rouleau compresseur qui est en train de tuer l'égalité des chances et la notion même de service public. Il nous faut peser et instaurer un rapport de force."

#### Un rappel à l'ordre et la menace de sanctions

Lundi, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a pris un engagement : "Chacun aura ses résultats [du baccalauréat] en temps et en heure". Mais le ministère est un peu plus prudent ce mardi. Auprès de L'Express, il n'exclut pas la possibilité que certains élèves puissent ne pas connaître leurs notes dès vendredi. "Dans ce cas, ils les recevront dans les jours qui suivent", glisse-t-on rue de Grenelle.

Les académies pourront déterminer dès ce mardi soir l'ampleur de cette rétention. Mais le ministère dit ne pas trop croire à un déluge de correcteurs en grève. "On a confiance en la conscience professionnelle des enseignants. Ils ont le droit d'être grévistes, mais ils doivent rendre les copies. C'est une mission de service public", souligne-t-il.

Si des notes venaient à manquer, un dispositif est prévu, détaille-t-on aussi. Le nombre de

professeurs qui n'ont pas rentré leurs notes sera recensé dans la soirée. Ils seront contactés par téléphone et se verront rappeler leurs obligations et les sanctions qu'ils encourent. "Il peut s'agir d'une retenue sur traitement pouvant atteindre les 15 jours. Le décompte commence au moment du retrait des copies, la première épreuve du bac ayant commencé le 17 juin".

**LIRE AUSSI >> Salaire des fonctionnaires : pourquoi le gouvernement ne lâchera rien (ou presque)**

Certains enseignants menacent également de refuser de confier les copies au jury. "Ils peuvent alors faire face à des sanctions disciplinaires. L'acte de ne pas rendre les copies est une faute grave", explique le ministère. Autre cas de figure : si les copies ont été rendues, mais non corrigées. Un dispositif est là aussi prévu. Des professeurs remplaçants seront déployés et corrigeront ces copies sur place, lors de la réunion du jury de délibération.

### **Le risque de "mettre le feu à la profession"**

Une méthode qui ne plaît pas à la secrétaire générale du syndicat d'enseignants majoritaire, le SNES-FSU. "On ne corrige pas comme ça, en hâte. Il y a un système de double correction pour certaines copies qui ont eu une note en dessous de 5... La solution ce n'est pas ça", s'offusque auprès de L'Express Frédérique Rolet, qui en est presque certaine : "Il y aura un retard dans le rendu des notes aux élèves".

"Tous les profs souhaitent bien évidemment que leurs élèves aient leur bac, mais cette action leur permet d'alerter le ministère sur leur détermination. La solution la plus sage serait que le ministre ouvre sa porte et nous écoute, car il risque bien d'être celui qui a le plus contribué à ce que le bac 2019 soit perturbé."

Les menaces brandies, telles que la rétention de salaire ou les sanctions disciplinaires risquent, si elles sont appliquées, de "mettre le feu à la profession", prévient aussi Frédérique Rolet.

"Blanquer a montré son autoritarisme, donc tout est possible, mais mettre un blâme ou un avertissement à un professeur gréviste est surtout un signe de faiblesse".

### **De nouvelles actions à la rentrée**

Louis, l'enseignant du Val-de-Marne, ne croit pas franchement en ces menaces. "Techniquement on pourrait même retenir les notes jusqu'à la rentrée de septembre, avance-t-il. Car on ne peut pas avoir de retrait sur salaire pendant nos périodes de congés, mais seulement lors des jours de grève effective".

**LIRE AUSSI >> Réforme du lycée : dans le bordelais, une mise en place chaotique et des profs exaspérés**

L'été et les grandes vacances, si proches, devraient dans tous les cas calmer les ardeurs des enseignants. Brièvement. Dès la rentrée, de nouvelles actions sont prévues. "Ce n'est qu'un début, clame le prof d'histoire-géo. Dans mon lycée, nous avons organisé un vote et, à l'unanimité, nous refusons la fonction de professeur principal à la rentrée. Nous ne ferons pas la pré-rentrée des élèves mais à la place nous organiserons des rencontres avec les parents pour expliquer la gravité de la situation. "